

Ordre du jour n° AB

REUNION DU BUREAU DU 12 OCTOBRE 2018

DELIBERATION N°B18/092

AVIS DU BUREAU SUR LES CONVENTIONS ET AVENANTS PRESENTÉS LORS DE LA SEANCE DU PRESENT BUREAU

Le Bureau de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), et notamment son article 10 ;
- VU la délibération n°17-168 du Conseil d'Administration du 1^{ER} décembre 2017 relative aux délégations accordées par le Conseil d'Administration au Bureau et au Directeur Général,

Considérant que :

- En application de la délibération n°17-168 du Conseil d'Administration du 1^{ER} décembre 2017, les conventions d'études et de veille foncière répondant aux conditions définies, sont approuvées par le Directeur Général après avis du Bureau,

Sur propositions du Président :

- Les Conventions d'Etudes et de Veille Foncières et avenants présentées pour avis ce jour, reçoivent un avis **FAVORABLE** du Bureau (liste en pièce jointe),

Le Directeur Général par intérim

Alain KERHARO

18 OCT. 2018

Pour le Préfet de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation,
Le Secrétaire général pour les
affaires régionales

Guy LÉVI

RCS Saint-Étienne B 422 097 683
APE 8413Z - SIRET 422 097 683 00037
TVA Intracommunautaire FR62422097683

Le Président

Hervé REYNAUD

2, avenue Grüner - CS 32 902
42029 Saint-Étienne - Cedex 1
T. 04 77 47 47 50 - F. 04 77 47 47 98 - www.epora.fr



Conventions d'études et de veille foncière soumises au Bureau Réunion du 12 octobre 2018

Convention d'Etudes et de Veille Foncière avec les Partenaires	Axe du PPI	MOTIF D'EXAMEN PREALABLE EN BUREAU					Durée si # 4 ans	Etudes : montant en K€	Charge EPORA %	AVIS Bureau
		Absence PLU-SCOT	ICPE	SRU	Travaux mise en sécurité	Autre				
Convention d'Etudes et de Veille Foncière - Commune de Berrias et Casteljau et Communauté de Communes Pays des Vans - Cave coopérative (07C006)	1	X						20	80	FAVORABLE
Convention d'Etudes et de Veille Foncière - Commune de Saulce-sur-Rhône et Montélimar Agglo - Auréatex (26C011)	1&2	X	X					70	80	FAVORABLE
Convention d'Etudes et de Veille Foncière - Commune de Châteauneuf-sur-Isère et Valence Romans Agglo - Hôtel Beauregard (26E050)	1					X		20	50	FAVORABLE
Convention d'Etudes et de Veille Foncière avec la Commune de Crémieu et la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné - La vraie croix - EZT (38A024)	2	X	X					30	80	FAVORABLE
Convention d'Etudes et de Veille Foncière - Commune de Saint-Pierre de Chandieu et Communauté de Communes de l'Est Lyonnais - Cœur de Village (69B057)	2	X						30	50	FAVORABLE